

Premier budget du mandat 2016-2021 : l'emploi sacrifié

Comme le Président de la République, la majorité départementale renie ses engagements.

Les mauvais choix du département :

● La lenteur du Plan Collège

Nouvelles Générations (2012-

2018) : seulement 42,2M€ (30% du plan) sont effectivement engagés depuis 4 ans !

● La fermeture arbitraire des collèges de Badonviller et de Blâmont :

décision lourde de conséquences pour les communes concernées et les habitants qui s'y sont installés. Choix qui fragilisera les territoires par une perte d'attractivité néfaste au maintien des activités.

● L'abandon des communes et intercommunalités :

le nouveau Contrat Territorial Solidaire réduit par six les aides apportées ! C'est une décision hostile au développement des collectivités locales au moment où celles-ci sont chargées d'assumer de nouvelles dépenses !

● La réduction incompréhensible des crédits pour l'entretien des infrastructures routières :

-10M€ en 2016. Des commandes en moins pour les entreprises des travaux publics !

● Les orientations défilantes pour le Haut Débit :

les objectifs sont loin d'être atteints (faible nombre d'abonnés, connexions défectueuses, débit insuffisant, zones blanches persistantes) et les vicissitudes de la technologie Wifimax ont peu de chance

d'apporter le très haut débit à tous les usagers à l'horizon 2022 !

● La baisse inacceptable des crédits à la profession agricole

(-28%) : la profession en grande difficulté connaît une crise profonde, structurelle et conjoncturelle.

Comment expliquer que notre vœu, exhortant notre attachement à la profession, ait été rejeté par la majorité départementale !

● La suppression brutale des aides ménagères et des aides aux 1^{ers} départs en vacances (20 000 €) pour les personnes handicapées :

cette décision est perçue comme une sanction. Elle est contraire à l'esprit de la loi pour l'autonomie et le projet de vie des personnes handicapées.

La fiscalité départementale :

● La « stabilité fiscale » ???

+ 11,5M€ en 2016 !!

● Les taxes et impôts indirects :

si la taxe d'aménagement (ex TDENS) et celle liée aux droits de mutations (transactions immobilières) touchent les primo accédant, la **taxe départementale sur l'électricité est payée par tous les foyers : 6,5M€ en 2016 !**

Les dépenses de fonctionnement ??

+ 36M€ en 3 ans !!

Les investissements :

● L'abandon des communes et intercommunalités : c'est un sévère coup d'arrêt aux investissements locaux, à la commande faite aux petites entreprises et artisans locaux. Cela va fortement pénaliser l'emploi et peser sur le chômage ! C'est une grave erreur économique !

UDC : nos propositions

● **La pénurie de logements** : alors que les commandes sont en chute libre dans le BTP et les demandes en hausses, la loi nous donne la possibilité de prendre la compétence en matière « d'aide à la pierre ». Qu'attendons-nous pour utiliser ce formidable levier social d'accès au logement, important vecteur économique pour les entreprises du BTP.

● Le Plan Collège Nouvelles

Générations : lancer rapidement les constructions et réhabilitations au rythme initialement prévu.

● L'aide aux communes et intercommunalités :

consacrer les 23M€ de recettes exceptionnelles du CA-2015 à aider l'ensemble des communes et intercommunalités à faire face aux baisses des dotations de l'Etat depuis 2013.

Les conseillers départementaux de l'Union de la Droite et du Centre

ont largement dénoncé ces désengagements et manquements de la majorité départementale qui pénalisent l'investissement et donc l'emploi. Ils restent disponibles pour vous entendre et sont déterminés à défendre vos intérêts, vos dossiers, face à un exécutif qui n'a pas pris toute la mesure des difficultés économiques et sociales de notre département.

Il y a la prose, il y a la vermine et il y a la vérité.

Les conseillers
départementaux de l'UDC